

Document - A déposer au secrétariat de la Commission électorale, Service du greffe,
bâtiment R19, niveau 4, avenue Roosevelt, 19 à 1000 Bruxelles

- **OU** à envoyer par courriel à l'adresse elections@ulb.be

pour le vendredi 28 février 2020 à 16h30 au plus tard

Collège des étudiants de la Faculté de :

Article 14 § 2 du Règlement électoral : La parité hommes / femmes imposée par l'article 7, § 1^{er} des Statuts dans la présentation des candidatures ou des listes de candidats est réalisée selon les modalités suivantes, sous peine d'irrecevabilité des candidatures :

Pour les élections des membres élus directs du Conseil des étudiants, chacun des binômes de candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs dans chaque faculté ou entité doit être composé d'un homme et d'une femme

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif de leur corps électoral au Conseil des étudiants de l'Université et s'engagent à respecter les Statuts de l'Université et à adhérer aux dispositions des articles 1 et 2 des Statuts (consultables à la page : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/statuts-organiques> ainsi qu'à la Charte des mandataires de l'ULB (reprise à la page : https://portail.ulb.be/medias/fichier/charte-mandataires-ulb_1552395708046-pdf

	CANDIDAT EFFECTIF	CANDIDAT EFFECTIF
NOM DE LISTE (1)		
Nom		
Prénom		
Matricule ULB		
Faculté (2)		
Adresse e-mail		
Numéro de téléphone		
Signature		

- (1) En cas de choix d'un nom de liste, il sera publié sur le site officiel des élections et sur les bulletins de vote. Si aucun nom de liste n'a été sélectionné par les candidats, le nom des deux candidats sera utilisé en lieu et place du nom de liste.
- (2) Un étudiant fait principalement partie de la Faculté ou de l'Entité indépendante où il a pris sa première inscription pour l'année en cours.

Vérifié par le Service du greffe le

SERVICE DU GREFFE DE L'UNIVERSITÉ
Bureaux : Bâtiment R19 (niveau 4) – avenue Roosevelt, 19 – 1000 Bruxelles
De 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30
Téléphone : M. Hubert VAN WEYENBERG 02 / 650 45 79 – Courriel : elections@ulb.be
Site Web : <https://www.ulb.be/fr/gouvernance/elections>